

● Pactes d'actionnaires pour experts - Workshop

Rédiger le pacte d'actionnaires

Code
702936

Durée
**3 heures / 3
heures**

Tarif Inter*
**450 €
HT**

**Repas inclus (en présentiel)*

PUBLIC

Directeurs et Responsables
juridiques – Juristes – Avocats –
Notaires

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances en droit des
sociétés

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

- Apprentissage par l'action avec
des exercices pratiques ciblés?
- Valeur ajoutée des échanges et du
partage d'expériences entre
participants?
- Possibilité de combiner plusieurs
ateliers pour un parcours
d'apprentissage complet?

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré
autour du transfert des
compétences
- Acquisition des compétences
opérationnelles par la pratique et
l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des
moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en
plusieurs temps pour permettre
engagement, apprentissage et
transfert
- Formation favorisant
l'engagement du participant pour
un meilleur ancrage des
enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences
sera réalisée tout au long de la
formation par le participant lui-
même (auto-évaluation) et/ou le
formateur selon les modalités de
la formation.
- Evaluation de l'action de
formation en ligne sur votre
espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la
formation, pour mesurer votre
satisfaction et votre perception

Objectifs pédagogiques

- Rédiger le pacte d'actionnaires

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

Rédiger le pacte d'actionnaires

Garantir la validité du pacte d'actionnaires

- La nullité du pacte
- La caducité du pacte
- La validité des clauses du pacte

Distinguer les rapports entre différents pactes et entre pacte et statuts

- L'articulation du pacte avec les statuts
- Les rapports entre différents pactes
- Atelier rédaction " Les clauses du pacte d'actionnaire" :
Clauses relatives aux associés
Clauses relatives à la gestion de la société
Clauses relatives à l'efficacité des pactes
Clauses relatives à la gestion du pacte
Clauses relatives aux règlements des contentieux

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.



Prochaines sessions

...

A DISTANCE

- 12 Oct. 2026
- 7 Déc. 2026

